

MÉMOIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

SEPTEMBRE 2007

## *Avant-propos*

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue dessert les populations de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Sa mission est de rendre accessibles les études supérieures aux populations allochtones et autochtones évoluant sur les territoires de desserte, d'effectuer des recherches sur les ressources naturelles, les petites collectivités et les autochtones et de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. L'Université accueille près de 2 500 étudiants à temps complet et à temps partiel, dont 130 étudiants d'origine étrangère.

Le mémoire sera présenté par madame Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. L'Université est l'un des organismes publics ou privés qui accueille le plus de personnes d'origine étrangère, qu'ils soient professeurs, chercheurs ou étudiants.

Monsieur Bouchard, Monsieur Taylor  
Distingués membres de la commission

Bienvenue en Abitibi-Témiscamingue,

Nous vous remercions tout d'abord d'avoir considéré notre région dans cette tournée québécoise et j'entends vous exprimer le plus clairement possible de l'état de la situation par rapport à l'immigration et notre rapport aux accommodements raisonnables ou plutôt aux ajustements concertés.

«L'Abitibi-Témiscamingue, je vous l'apprends aujourd'hui, est la région la plus accueillante au monde!» Je vous cite ainsi une phrase lancée spontanément par l'un de nos éminents professeurs-chercheurs, originaire du Burkina Faso et établi avec nous depuis près de dix ans. Ce compliment nous réjouit profondément dans notre quête d'offrir aux personnes d'origine étrangère une terre d'accueil chaleureuse et de pratiquer, selon les points de vue, une approche interculturelle et multiculturelle. Nous ne sommes pas soustraits pour autant aux circonstances qui commandent des ajustements concertés. En tant que chef d'établissement, je suis particulièrement attentive aux échos et aux besoins exprimés par des personnes proposant de nouvelles façons de cohabiter le plus harmonieusement tout en favorisant les expressions les plus respectueuses des traditions de nos concitoyens venus d'ailleurs sur la planète.

Je vous propose un petit rappel historique des vagues d'immigration qui ont façonné le développement social et économique de notre région au cours du temps.

Tout d'abord, je sais que vous êtes sensibles au fait que les communautés autochtones, c'est-à-dire les Anishnabes, occupent ce territoire depuis 6 000 ans environ et que les Canadiens français comme les Canadiens anglais s'y sont installés, sans grand respect, depuis un peu plus d'un siècle seulement. Comme cette question est évacuée de vos préoccupations, je m'en tiendrai aux rapports entre les allochtones du milieu et les immigrants.

Trois grandes vagues d'immigration ont teinté le paysage humain de l'Abitibi-Témiscamingue au cours du vingtième siècle, principalement le long de la faille minéralisée.

La première vague est arrivée entre les années 1925 et 1935 au moment des découvertes des gisements miniers et l'ouverture d'une vingtaine de mines à Rouyn-Noranda, Malartic et Val-d'Or. Ces immigrants européens, assimilés d'abord par les anglophones, étaient déjà à l'œuvre dans le Nord-Est ontarien et avaient ainsi traversé la frontière pour accéder à de meilleurs salaires offerts par les nouvelles entreprises minières.

La seconde vague s'est amenée après la deuxième guerre mondiale de 1939-1945 pour répondre aux besoins de l'industrie minière et des métiers de la construction principalement. Ils provenaient notamment de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est : italiens, polonais, russes, allemands, finlandais, tchèques et hongrois. Bien que certains aient appris le français, la plupart avait assimilé la langue des « boss » des mines et des gens d'affaires, c'est-à-dire, l'anglais. Ils avaient érigé leurs temples religieux et leurs centres communautaires dans lesquels ils se rencontraient et se côtoyaient pour perpétuer leur culture. À une époque, il y avait des églises orthodoxe russe, ukrainienne, anglicane, presbytérienne, unie, baptiste et une synagogue juive à Rouyn-Noranda et autant à Val-d'Or. La seule station de radio locale de l'époque diffusait même des émissions hebdomadaires en italien et en ukrainien notamment. Entre les années 1945 à 1970, les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or étaient alors très cosmopolites. Au Témiscamingue et en Abitibi, le long de la voie ferrée, les populations étaient majoritairement francophones et catholiques.

Enfin, la dernière vague d'immigration fut entraînée par l'ouverture des institutions scolaires issue du rapport Parent, soit les écoles polyvalentes, le Cégep et l'Université du Québec, de même que le réseau de la santé. Ces immigrants provenaient surtout de pays francophones comme la France, la Belgique, la Suisse, les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte) et quelques pays d'Afrique sub-saharienne. Ces professeurs et ces professionnels de la santé répondaient aux besoins des institutions francophones. Depuis une vingtaine d'années, qu'ils soient professeurs, médecins ou travailleurs dans le secteur de l'agroalimentaire, les immigrants arrivent à coup de 25 à 45 par année en Abitibi-Témiscamingue alors que le Québec en reçoit entre 25 000 et 45 000 par année. Je vous dirais même que la majorité de ces personnes sont accueillies par les deux maisons d'enseignement supérieur, le Cégep et l'UQAT. On peut donc imaginer que ce faible nombre facilite une meilleure intégration des immigrants. De plus, plusieurs étudiants d'origine étrangère poursuivent leurs études supérieures en Abitibi-Témiscamingue, ce qui réjouit la population.

La plupart de ces immigrants occupent des emplois dans des secteurs spécialisés mettant en valeur leurs talents et compétences et ils figurent par conséquent parmi les salariés les mieux payés. Leur intégration est généralement réussie, bien que certains se sentent parfois isolés ou mal conseillés. Je ne crois pas cependant qu'ils soient victimes de graves atteintes à leurs droits ou victimes de discrimination ou de racisme. Ils sont plutôt confrontés à une quête d'emploi plus difficile, à la non-reconnaissance de leurs diplômes ou encore à des situations de pauvreté réelle.

Je dois avouer que nos structures d'accueil et d'intégration ne sont pas nombreuses à travers la région et que leur financement timide empêche une intégration plus généreuse. Bien que vous nous interpelez sur le sujet dans votre document de consultation, je crois que la question de l'intégration s'adresse davantage à la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, elle aussi en tournée de consultation. Mais je tenais à vous exprimer que la politique québécoise d'intégration mérite d'être revue et corrigée pour mieux servir les immigrants et les organismes d'accueil dans les régions, notamment en Abitibi-Témiscamingue. Ici, il est impossible de concentrer les services dans un seul pôle car la population de 138 000 habitants occupe l'ensemble du territoire. Il faudrait un pôle d'accueil et de services aux immigrants dans les chefs-lieux de nos cinq municipalités régionales de comté (Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, Ville-Marie et La Sarre).

Mais il s'agit de la seule remarque à prendre en considération lorsqu'il est question de la politique québécoise d'intégration contenue dans l'Énoncé de 1990. Incidemment, la plupart des institutions, des règles et des orientations, définissant les rapports entre les groupes, l'État et les citoyens, sont encore adéquates et suffisantes.

Permettez-moi maintenant d'aborder sommairement d'autres préoccupations et de les partager avec vous, compte tenu du temps qui m'est alloué.

Nous avons constaté qu'une personne évoluant à l'extérieur de son pays d'origine doit combler un grand vide imputable à son "déracinement" en plus des efforts d'adaptation qu'elle devra déployer. D'autre part, tout groupe humain a besoin de reconnaissance, surtout lorsqu'il doit interagir et s'intégrer dans un nouveau milieu d'accueil et il faut le reconnaître en effet. Cette reconnaissance passera par des efforts d'intégration de notre part et probablement certains compromis de leur part

en faveur de leur qualité de vie. Des ajustements concertés s'imposent alors à notre bon jugement basé sur la culture des gens évoluant au sein de notre région, de notre collectivité et de notre institution. Pour qu'ils soient des ajustements concertés, ils doivent être expliqués, réexpliqués, mis en contexte afin que chaque partie concernée se sente traitée avec équité, justice, empathie et dignité, de part et d'autre. Comme le pratique notre préposée à l'accueil et à l'intégration des étudiants d'origine étrangère à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, elle s'adapte systématiquement à chacun de ses interlocuteurs en choisissant les mots appropriés et en s'exprimant lentement afin d'instaurer un dialogue cohérent et enrichi. Nous pensons que le rôle de notre université est de s'évertuer à éduquer la population afin qu'elle puisse écouter et saisir les réalités de l'autre qui est différent de nous. Cette compréhension de l'autre est devenue plus compliquée notamment depuis l'an 2001, du fait que la population de notre région et du reste du Québec n'apprécie plus les différences culturelles de la même manière et que des questions comme des inquiétudes sont soulevées. Nous remarquons qu'à certains égards les gens manquent de recul, parfois de maturité et de patience; les gens, malheureusement influencés par les médias, embrassent plus facilement les excès de certains discours ou démarches qui portent ombrage à la générosité, à la bonté et au partage. Notre institution a donc le devoir d'expliquer, de nuancer et de rapprocher les gens qui participent tous à l'essor de notre belle région.

Voilà pourquoi nous saluons avec respect et reconnaissance, la décision du Premier ministre d'avoir institué cette commission et les débats qu'elle suscite. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue compte initier progressivement des cours sur mesure et des forums de discussion entre les personnes intéressées à réfléchir à voix haute pour prévenir et atténuer certains préjugés basés sur l'ignorance des traits culturels des gens d'origine étrangère, qui sont accueillis dans notre établissement et dans les autres institutions. Les familles d'immigrants arrivées ici font partie de nos vies et leurs œuvres de notre patrimoine; ils participent pleinement au développement de notre société. Nous les avons connues par petits groupes et nous nous sommes influencés les uns les autres, car nous savons tous que l'immigration contribue à l'évolution de nos valeurs sociales et éducatives, à l'essor économique et au renouvellement démographique.

À propos de la laïcité ou des pratiques religieuses, nous estimons que l'expression des rites ou cérémonies spirituelles doit se pratiquer en dehors des murs de l'institution, mais au sein de la communauté. C'est à chaque personne ou groupe qu'incombe la responsabilité de trouver un lieu de

culte ou de manifestation spirituelle reconnu comme tel où les gens se sentent libres et motivés de se rassembler pour prier ou méditer. La société québécoise et notre Université ont fait le choix de la laïcité et nous n'envisageons pas déroger à ce choix et courant de société, à moins d'une exception dont j'ignore la facture à ce jour. Mais de toute évidence, nous serons capables de composer avec, le cas échéant.

À propos de la langue, nous prônons l'affirmation de la langue française à l'Université et dans l'ensemble de la région. Cette langue est l'élément rassembleur et identitaire de notre société. Nous avons la responsabilité de bien l'écrire, de bien la parler et de bien l'enseigner. Toutefois, nous avons consenti, aux membres anglophones des Premières Nations, de leur enseigner et de leur offrir des services en anglais puisqu'ils méritent le respect et les égards de notre établissement en leur qualité de premiers occupants du territoire que nous partageons désormais; les communautés crie et plusieurs communautés algonquines de même que les Inuits ont adopté l'anglais comme langue usuelle de communication. Nous sommes volontiers motivés à enseigner d'autres langues selon la demande de nos étudiants, par exemple l'algonquin, le crie, le mandarin, etc. Nous comptons mettre sur pied une école de langues pour favoriser le succès du parcours de nos étudiants.

En conclusion :

Nous avouons que la question des accommodements raisonnables ou des ajustements concertés ne figurait pas au centre des préoccupations des gens d'ici avant que le problème n'apparaisse dans le paysage politique au moment de la dernière campagne électorale.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'en Abitibi-Témiscamingue nous avons la chance d'être confronté à une problématique d'intégration de petits groupes d'immigrants. Tout se passe comme si on prenait le temps de se préparer à « couper toute nouvelle vague » sans aucun choc à atténuer. Nous essayons de comprendre et d'apprendre au fil du temps comment célébrer et soutenir les nouveaux arrivants d'un pays ou d'une communauté, et notre bateau (symbolique de la bâtisse de notre campus de Rouyn-Noranda) semble encore voguer dans la bonne direction. Par ailleurs, notre identité québécoise en tant que nation est encore fragile, même ici en région, parce que nous cherchons parfois d'où nous venons réellement et qui nous sommes en tant qu'occupants de ce territoire et quels sont les contours de nos valeurs communes. Parfois on se nourrit de la peur de l'autre, ne sachant pas exactement qui nous sommes.

Nous allons donc écouter et suivre ce débat avec intérêt et attention. Nous discuterons de tout nouveau cadre de référence que vous proposerez à la société et à ses dirigeants ou aux gestionnaires d'institutions publiques. Mais nous comptons centrer nos énergies et notre bonne foi à accueillir, à intégrer, à contribuer à l'éducation des personnes immigrantes et leurs familles, et à conscientiser plus largement notre population. Nous avons la responsabilité de mettre les problématiques en contexte, d'universaliser nos connaissances et le regard que nous posons sur notre environnement humain. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est un joueur-clé dans notre région. Nos concitoyens comptent sur leur Université pour animer des forums d'échanges, pour instruire la population et pour discuter les différents courants de société, encore plus en région que dans les grands centres, car nous sommes conscients de pouvoir jouer le rôle de « région laboratoire » en matière d'intégration d'immigrants. Nous nous inspirerons notamment des documents que vous produirez pour assumer avec plus d'opportunité, notre rôle d'éducateur et au besoin, nous conviendrons ensemble d'ajustements concertés afin d'améliorer la qualité de vie de notre communauté.

Merci beaucoup!